

Inscriptions à l'école

(à partir des 3 ans de l'enfant, année civile)



Inscrire l'enfant à la mairie :

- Retirer un dossier.
- Ramener le dossier rempli à la mairie avec :
 - le livret de famille
 - un justificatif de domicile.
 - un certificat attestant des vaccinations à jour

Se présenter à l'école :

- La mairie transmet le dossier.
- S'inscrire à une date de visite groupée de l'école + rendez-vous individuel si vous le souhaitez
- Apporter :
 - le certificat de radiation de l'ancienne école si votre enfant a déjà été scolarisé.

Inscriptions à la cantine

La cantine dépend de la mairie.

Remplir le formulaire distribué à la rentrée.

Facturation : en fin de mois au Trésor Public

L'inscription à la cantine rend obligatoire l'inscription au CLAE.

Inscriptions au CLAE

Retirer et remettre le dossier d'inscription complet à la Communauté de Communes Terres du Lauragais.

Facturation : en fin de mois par le trésor public

Ramassage scolaire

<https://io.laregion.fr/>

Contacts

Mairie de Calmont



05.61.08.10.16

contact@calmont31.fr

Av de Mazères – 31560 CALMONT

Ouverture au Public :

du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 15h à 17h

ECOLE PUBLIQUE MARIE CARPANTIER maternelle et élémentaire



Mme GALLARDO, directrice
(en direction les lundis et mercredis)
Av de Mazères – 31560 CALMONT

05 61 08 12 76

07 50 56 00 82

ce.0311668v@ac-toulouse.fr

CLAE, CLSH



TERRES DU LAURAGAIS

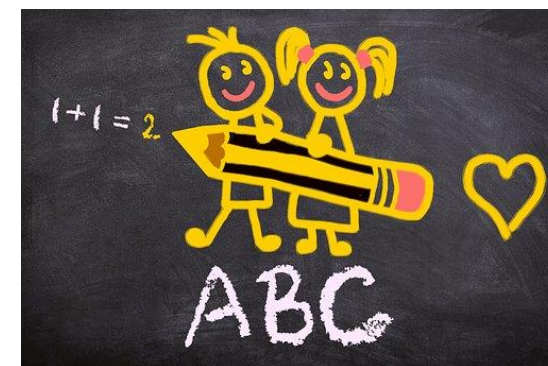
4 Ave de St Léon – Pôle Cocagne - 31560 Nailloux

05 62 71 96 95

enfance.tdsud@terres-du-lauragais.fr



Bienvenue à l'école
publique
Marie Carpentier
de Calmont !



L'école

Une grande équipe :

- 180 **élèves** à la rentrée 2025
 - 8 **classes** :
 - 3 classes de maternelle
 - 5 classes d'élémentaire
- 9 **enseignants, dont la directrice**
 - 3 **ATSEM** en maternelle

- **un CLAE** qui s'occupe des enfants le matin, le midi et le soir : 7h30 à 18h30
- **un ALSH** qui accueille les enfants le mercredi après-midi et les vacances scolaires (sur inscription, sauf août et Noël)
- **la Municipalité**
- Une équipe de **14 parents élus** (titulaires ou suppléants)
- **l'AMAC** : Agir pour l'école Marie Carpentier, association de parents menant des actions pour récolter des fonds pour la coopérative scolaire.

Horaires de l'école 2025-2026

Maternelle
8h40 – 11h50
13h55 – 16h20
Elémentaire
8h35 – 11h45
13h50 – 16h15



La maternelle

A partir de 3 ans (année civile)

Tout un programme !

- Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions
- Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique
- Agir, s'exprimer, comprendre, à travers les activités artistiques
- Construire les premiers outils mathématiques
- Explorer le monde

Fréquentation

Les familles s'engagent à une **fréquentation régulière. Toute absence doit être justifiée.**
La présence des enfants à l'école est un facteur très important de **réussite scolaire.**

Lien avec les familles

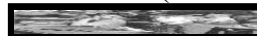
Relais entre l'éducation familiale et les règles de vie à l'école

Passerelle entre l'école et la crèche
Visite Passerelle de l'école et de l'ALAE
Linge de lit pour la sieste
Doudou si besoin
Cahier de liaison
Cahier de vie
Carnet de suivi des apprentissages
Entretiens enseignants-familles



L'élémentaire

A partir de 6 ans (année civile)



Programmes 2023/ Programmes 2025

Les programmes sont consultables en ligne sur le site du ministère

<https://www.education.gouv.fr/programmes-scolaires-41483>

Suivi des élèves

Plusieurs dispositifs permettent de suivre et de faire progresser tous les élèves :

Réunions de rentrée
Rencontres et entretiens avec les familles

Conseils des maîtres

Equipes éducatives (avec les familles et partenaires de soin)

Activités Pédagogiques Complémentaires
Programme Personnalisé de Réussite Educative
Plan d'Accompagnement Personnalisé
Projet d'Accueil Individualisé (maladie chronique)
Projet Personnalisé de Scolarisation de l'élève en situation de handicap

Evaluations de classe et Nationales
Livret Scolaire Unique

RASED (psychologue scolaire et rééducatrice)